

Dépistage et orientation des femmes victimes de violences

Présentation de la nouvelle Equipe Mobile Femmes Victimes U.M.F.V.

23 février 2023

Société médicale du Béarn

Dr J. HIQUET

Médecin légiste – PH

Chef de service UMJ & UMFV Centre Hospitalier de Pau

Les violences entre partenaires intimes en 2023

Le constat



Toutes les femmes, quel que soit leur statut socio-économique, leur âge, leur orientation sexuelle, leur état de santé, leur handicap peuvent être concernées.



Les violences entre partenaires intimes en 2023

Le constat

- Chaque année : **219 000 femmes âgées** de 18 à 75 ans sont victimes de violences physiques et/ou sexuelles commises par leur ancien ou actuel partenaire intime,
- **Seulement 19 % de ces victimes déclarent avoir déposé une plainte** à la suite de ces violences,
- En 2018 : **121 femmes** ont été tuées dans un contexte de violences au sein du couple et **21 mineurs** sont décédés sur fond de conflit conjugal,
- Les femmes restent les premières victimes de violences conjugales, mais il faut rappeler que les hommes peuvent aussi être victimes de ces violences



Les violences entre partenaires intimes

Les actions concrètes

Pau : Le parquet et l'hôpital unis dans le combat contre les violences conjugales



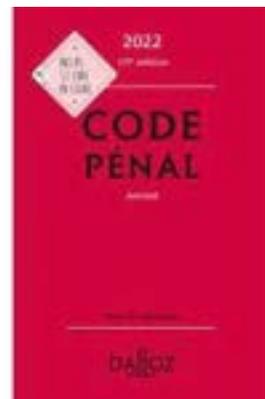


Protocole d'aide au signalement des victimes de violences conjugales

- **UMJ centre hospitalier de Pau**
- **Parquet tribunal judiciaire de Pau**
- **Conseil départemental de l'ordre des médecins des Pyrénées-Atlantiques**



Contexte



Le dépistage

HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

RECOMMANDATION DE BONNE PRATIQUE

Repérage des femmes victimes
de violences au sein du couple

COMMENT REPÉRER - ÉVALUER

Juin 2019



REPÉRER SYSTÉMATIQUEMENT, MÊME EN L'ABSENCE DE SIGNE D'ALERTE

- Des questions adaptées au contexte

Par exemple

- « *Comment vous sentez-vous à la maison ?* »
- « *Comment votre conjoint se comporte-t-il avec vous ?* »
- « *En cas de dispute, cela se passe comment ?* »
- « *Comment se passent vos rapports intimes ? Et en cas de désaccord ?* »
- « *Avez-vous peur pour vos enfants ?* »
- « *Avez-vous déjà été victime de violences (physiques, verbales, psychiques, sexuelles) au cours de votre vie ?* »
- « *Avez-vous vécu des événements qui vous ont fait du mal ou qui continuent de vous faire du mal ?* »
- « *Avez-vous déjà été agressée verbalement, physiquement ou sexuellement par votre partenaire ?* »
- « *Vous est-il déjà arrivé d'avoir peur de votre partenaire ?* »
- « *Vous êtes-vous déjà sentie humiliée ou insultée par votre partenaire ?* »



Y penser en cas de ...

Troubles physiques

Signes fonctionnels

- Consultations itératives avec des plaintes vagues, multiples et inexplicées.
- Symptômes physiques chroniques inexplicés : douleurs, asthénie, troubles digestifs, sensation d'engourdissements et de fourmillements dans les mains, palpitations, sentiment d'oppression et difficultés à respirer.
- Mésusage et/ou surconsommation médicamenteuse (antalgiques, par exemple).

Signes cliniques

- Lésions traumatiques surtout si elles sont répétées (anciennes et multiples), évoquant la marque d'un objet vulnérant, avec des explications vagues et qui paraissent peu plausibles avec le mécanisme traumatique allégué.
- Maladie chronique déséquilibrée.



Y penser en cas de ...

Troubles psychologiques

- Dépression, tentative de suicide ou idées suicidaires ; automutilations.
- Addictions et/ou abus de substances.
- Symptômes évocateurs d'un stress post-traumatique (hypervigilance, troubles du sommeil, trouble et modification du comportement).
- Des troubles émotionnels : colère, honte, sentiment de culpabilité, d'humiliation, sentiment d'impuissance, « auto-dévalorisation ».
- États d'anxiété, de panique, ou manifestations phobiques.
- Des troubles du sommeil : difficultés à s'endormir, veille ou réveils nocturnes, cauchemars.
- Des troubles de l'alimentation : prises de repas irrégulières, anorexie ou boulimie.
- Des troubles cognitifs : difficulté de concentration et d'attention, pertes de mémoire.
- Des troubles psychosomatiques.



Y penser en cas de ...

Santé sexuelle et reproductive

- Infections génitales et urinaires à répétition, et infections sexuellement transmissibles (IST) répétées, transmission du VIH.
- Troubles de la sexualité, comportement sexuel à risque.
- Douleurs pelviennes chroniques, dyspareunie.
- Grossesses non désirées et Interruptions volontaires de grossesse.
- Complications obstétricales : décès maternel, hémorragie fœto-maternelle, fausses-couches, infections maternelles, accouchement prématuré, rupture prématurée des membranes, suivi aléatoire ou tardif de la grossesse.
- Complications fœtales : mort *in utero*, retard de croissance intra-utérine, prématurité, faible poids à la naissance.
- Retard ou absence d'accès aux soins périnataux.
- Comportements à risque pendant la grossesse (tabac, alcool, drogues illicites, mauvaise nutrition).



Y penser en cas de ...

En cabinet dentaire

- Récidive de fracture dentaire, de fracture de prothèse, etc.
- Plaies de la face ou des muqueuses buccales, ecchymoses, hématomes, etc.
- Asymétrie du visage, affaissement facial.
- Troubles de l'occlusion.
- Douleur de l'articulation temporo-mandibulaire.
- Attitude « trop » résistante à la douleur.
- Attitude très docile, voire figée.
- Troubles somatiques.
- Impossibilité ou refus d'ouvrir la bouche.
- Réflexions lors de l'examen clinique comme : « *J'ai l'impression qu'on me viole* ».



Y penser en cas de facteurs associés

Qu'une femme soit victime de violence	Qu'un homme se montre violent	Facteurs relationnels ou conjoncturels
<ul style="list-style-type: none">■ Le jeune âge.■ Un faible niveau d'instruction.■ Une exposition à la violence conjugale dans l'enfance.■ Maltraitance pendant l'enfance.■ L'acceptation de la violence.■ La grossesse, la naissance d'un enfant ; la période périnatale.■ Les handicaps, les maladies de longue durée.■ Les problèmes de santé mentale.■ La dépendance financière.■ Une conduite addictive (alcool, drogues).	<ul style="list-style-type: none">■ Le jeune âge.■ Un faible niveau d'instruction.■ Antécédents de violences ou exposition à la violence pendant l'enfance.■ L'abus de drogues et d'alcool.■ Des troubles de la personnalité.■ La banalisation de la violence.	<ul style="list-style-type: none">■ Insatisfaction dans le couple.■ Contexte de séparation conflictuelle.■ Domination masculine dans la famille.■ Stress économique, précarité.■ Une vulnérabilité liée à une dépendance administrative, et/ou sociale et/ou économique.■ Écart entre les niveaux d'instruction, situation dans laquelle une femme est plus instruite que son partenaire masculin.■ Différence d'âge importante dans le couple.■ Un déracinement géographique entraînant un isolement sociétal.



Y penser en cas de comportements inhabituels ou inadaptés

Du conjoint	<ul style="list-style-type: none">■ Un partenaire accompagnant trop impliqué, répond à la place de sa partenaire, minimise les symptômes, ou tient des propos méprisants et disqualifiants.
Des enfants	<ul style="list-style-type: none">■ Rupture dans le comportement, rupture scolaire.■ Repli sur soi ou hyperactivité.■ Régression des acquisitions ou maturité précoce.■ Troubles alimentaires, troubles du sommeil, douleurs répétées.■ Actes délictueux, mise en péril de soi.



Evaluer les signes de gravité

- Gravité des actes de violences : fréquence, intensité, contexte (grossesse, enfants, projet de séparation), conséquences des violences (risque de suicide, hématomes, fractures, etc.).
- Dangerosité de l'agresseur : menaces de mort, tentatives de passage à l'acte (ex strangulation) ; présence d'armes au domicile, etc.
- Retentissement sur les enfants du foyer.
- Vulnérabilité de la victime (grossesse, isolement social, présence d'un handicap, épisode dépressif caractérisé).



Contexte

Médecine de premier recours

- Lieu privilégié de dépistage
- Situations complexes
- Médecin généraliste = médecin du couple
- difficultés d'évaluation
- Méconnaissance du circuit – peurs...

Réticences à signaler

Proposer l'expertise pluridisciplinaire de l'UMJ pour évaluer les situations après repérage.

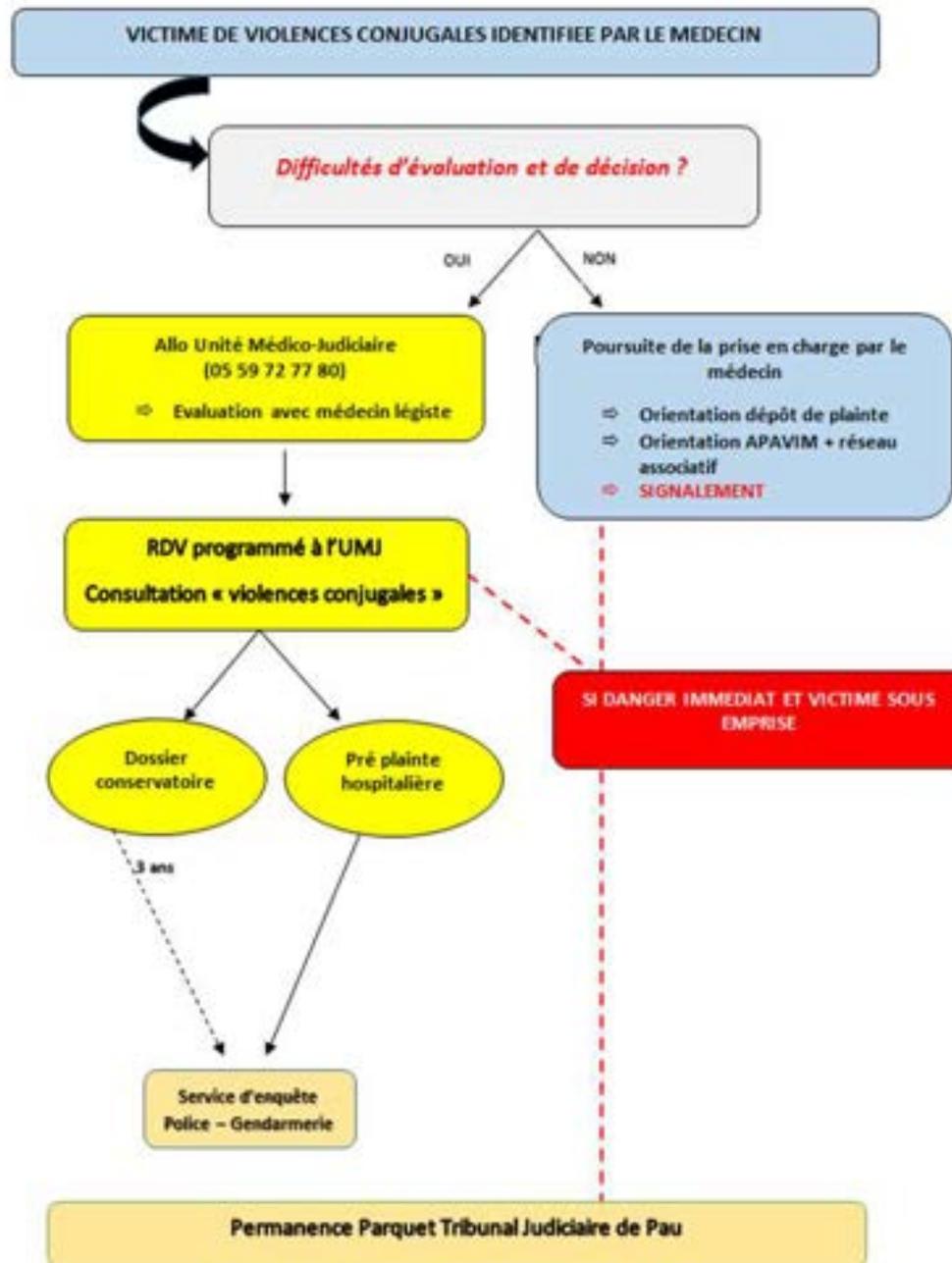
→ Renforcement du lien Hôpital / Ville

17 mars 2021: signature du protocole



Protocole de collaboration entre le centre hospitalier de Pau, le conseil départemental de l'ordre des médecins des Pyrénées-Atlantiques et le parquet du tribunal judiciaire de Pau en matière de signalement des victimes de violences conjugales





Depuis le 23 novembre 2022

L'Unité Mobile Femmes Victimes U.M.F.V.



Généralités

- Spécificités territoriales :
 - 380 751 habitant dont 190 000 > 15min CH de Pau
 - Populations semi rurales et rurale
 - UMJ niveau 03
 - Dynamique forte « UMJ-Parquet de Pau »

- Juillet 2021 :
 - Appel a projets ARS Nouvelle-Aquitaine
 - Thème : « Dispositifs dédiés à la prise en charge des femmes victimes de violences »



Généralités

Le projet

- Compléter les dispositifs locaux de lutte contre les violences
- **Unité mobile d'évaluation des femmes victimes de violences**
- Porteur du projet : CH de Pau
- Coordonnateur du projet : Dr J. HIQUET



L'unité mobile : objectif principal

➔ Diffuser au sein du territoire Béarn et Soule une « culture commune » des violences faites aux femmes

- Phénomène d'évaluation complexe
- Lourdes répercussions sur l'état de santé physique et psychique des victimes
- Nécessitant une évaluation et une prise en charge spécifique multidisciplinaire dont les professionnels de santé formés en sont les acteurs principaux.



L'unité mobile : Populations cibles

- Victimes de violences conjugales et intra familiales
- Victimes de violences sexuelles (viols et agressions sexuelles), victimes d'inceste
- Victimes de violences dans le cadre de l'environnement de travail
- Victimes de violences psychologiques (harcèlement)
- Victime de violences transphobes
- Victimes de mutilations sexuelles ,,,



L'unité mobile : les missions

- Mission n°1: **Parcours de soins personnalisé**
 - Identifier les problématiques de violences
 - Accompagner les victimes
- Mission n°2 : **Formation des professionnels**



L'unité mobile : En pratique

■ Nouvelle unité fonctionnelle du CH Pau

- Pôle urgences
- Chef de service : Dr Jean HIQUET
- Cadre de santé : Marie Pierre LAURENT
- Indépendante et complémentaire de l'UMJ

■ L'équipe sur le terrain

- **3 IDE et 1 Assistante sociale**
- Consultation en binôme :
 - « Photographie situationnelle »
 - Identification : problématiques et besoins
 - Evaluation du degré d'urgence
 - Définition d'un parcours personnalisé
 - Orientation vers les partenaires



ÉCOUTE



SOUTIEN



ORIENTATION



FORMATION



Mission n°1: Le parcours de soins personnalisé

■ Programmation des consultations

- Secrétariat du lundi au vendredi 13h30/15h30 : **05.59.82.54.19**
- **Possible présentation spontanée**

• Permanences :

- **Centre de santé CPAM de Pau**
- **MDS de Garlin**
- **CH d'Orthez**
- **MDS Mauléon-Licharre**



L'Unité Mobile "Femmes Victimes" se déplace :

- A la CPAM de Pau
tous les mercredis après-midis
- à la Maison de Santé de Garlin
tous les jeudis matins
- au Centre Hospitalier d'Orthez
un vendredi sur deux (semaine impaire)
- à la Communauté Professionnelle
Territoriale de Santé (CPTS)
de Mauléon-Licharre
un vendredi sur deux (semaine paire)



Les services ressources

- **L'UMJ** (procédure pré-plainte hospitalière, procédure conservatoire, signalement)
- **Les services sociaux** de secteur
- **Le Centre Hospitalier des Pyrénées** en cas de nécessité de soins dans un contexte psychotraumatique urgent
- **La PASS**
- **L'Équipe de Liaison et de Soins en Addictologie (ELSA)** du CH de Pau
- **Béarn Addictions**
- **Le service de gynécologie obstétrique** pour les bilans gynécologiques, les interruptions volontaires de grossesse et la consultation de gynécologie sociale
- **Le service de chirurgie réparatrice des mutilations sexuelles** du CHU de Bordeaux
- **Le réseau associatif local**
- **Le Conseil Départemental d'Accès aux Droits** des Pyrénées Atlantiques



Mission n°2 : La formation

Publics cibles

- Professionnels au sein des établissements de santé publics et privés
- Professionnels du secteur libéral
- Acteurs judiciaires (magistrats, enquêteurs Police et Gendarmerie, avocats)
- Etudiants en formation initiale au sein du Master II Police et Sécurité (université de Pau et Pays de l'Adour)
- Secrétaires de mairies des communes du Béarn et Soule



Mission n°2 : La formation

Sujets abordés

- Dépistage des victimes adultes
- Accueil et orientation des victimes
- Sensibilisation
 - Cycle de la violence
 - Notions d'emprise et de danger immédiat
 - Modalité d'évaluation
 - Levée du secret professionnel
 - Signalement
 - Conséquences sur les enfants témoins



Mission n°2 : La formation

Sujets abordés

- Dépistage des victimes adultes
- Accueil et orientation des victimes
- Sensibilisation
 - Cycle de la violence
 - Notions d'emprise et de danger immédiat
 - Modalités d'évaluation
 - Levée du secret professionnel
 - Signalement
 - Conséquences sur les enfants témoins
 - Partenaires



Premier bilan

- **6 consultations**
 - ❖ 2 dépôts de plainte
 - ❖ 1 dossier conservatoire
 - ❖ 1 orientation APAVIM
 - ❖ 1 orientation du côté des femmes

- **4 formations programmées**
 - ❖ Garlin : 27 avril 2023 12h/14h
 - ❖ Centre hospitalier Orthez : 26 mai 2023 10h/12h
 - ❖ CPAM de Pau : 10 mai 2023 14h/16h
 - ❖ Mauléon-Licharre : 02 juin 2023 12h/14h



La presse en parle ...

GARLIN

L'Unité mobile de prise en charge des femmes victimes de violence présente le jeudi



A Garlin, la permanence médico-sociale de l'UMFV se déroule à la Maison de santé, le jeudi, de 9 heures à 12 h 30. com

Afin de pallier l'iniquité d'accès aux soins pour les femmes victimes de violences, le Centre hospitalier de Pau a mis en place, depuis le 21 novembre 2022, un dispositif unique : une Unité mobile de prise en charge des femmes victimes de violence (UMFV).

« Pour le territoire du Contrat local de santé Est-Béarn dont la Communauté de communes des Luys en Béarn est signataire, la permanence médico-sociale de l'UMFV se déroule à la Maison de santé

de Garlin, le jeudi, de 9 heures à 12 h 30 », précise Sophie Campet, coordinatrice du CLS.

Formation des pros

L'unité mobile s'adresse à toutes les femmes victimes de violences conjugales et intrafamiliales, violences sexuelles (viols, agression sexuelle) ou d'inceste, violences dans le cadre de l'environnement de travail, violences psychologiques et de harcèlement, violences transphobes,

mutilations sexuelles. Cette unité est également destinée à intervenir en support aux professionnels confrontés aux violences faites aux femmes. L'UMFV prévoit ainsi de former les professionnels et acteurs du territoire au dépistage, à l'évaluation et à l'orientation des femmes victimes de violences.

L'équipe, dirigée par le docteur Jean Hiquet, est composée d'infirmières et d'une assistante de service social.

Gilbert Delahaye



Merci de votre attention

